

**IMPORTANT :**

- Le relevé d'état des lieux partiel a été réalisé le 21/03/2018.
- Les limites des lots n'ayant pas encore été bornées les surfaces ne sont données qu'à titre indicatif.
- Les côtes et les surfaces définitives des lots ne pourront être données qu'après bornage.
- Les limites figurées sur ce plan, n'ayant pas fait l'objet d'un bornage contradictoire, ne sont pas opposables aux tiers.
- Ce document n'est pas destiné à définir des limites de propriété. Il ne doit pas être pris en compte pour une définition de limite de propriété ou de droit réel.

**DECLARATION PREALABLE**

**"LES JARDINS DE JULIETTE"**

**DP10: Plan de composition**

Maitrise d'Ouvrage:  
G35 PROVENCE  
445 Chemin de Broute Cabré  
34400 LUNEL  
Tél: 04.67.70.11.11  
Web: www.groupepeterresdusud.com



Geomètre-Expert:  
RELIEF NIMES  
Immeuble le Carré 20-50 / BP 90010  
240 Chemin de la Tour de l'Écluse 30023 NIMES CEDEX 1  
Tél: 04.66.38.14.10  
Courriel: nimes@relief.fr



**SAINT-GILLES (30)**

Section C - Parcelle 2551  
"Chemin de Bouillargues"

N° dossier : 18095N-01

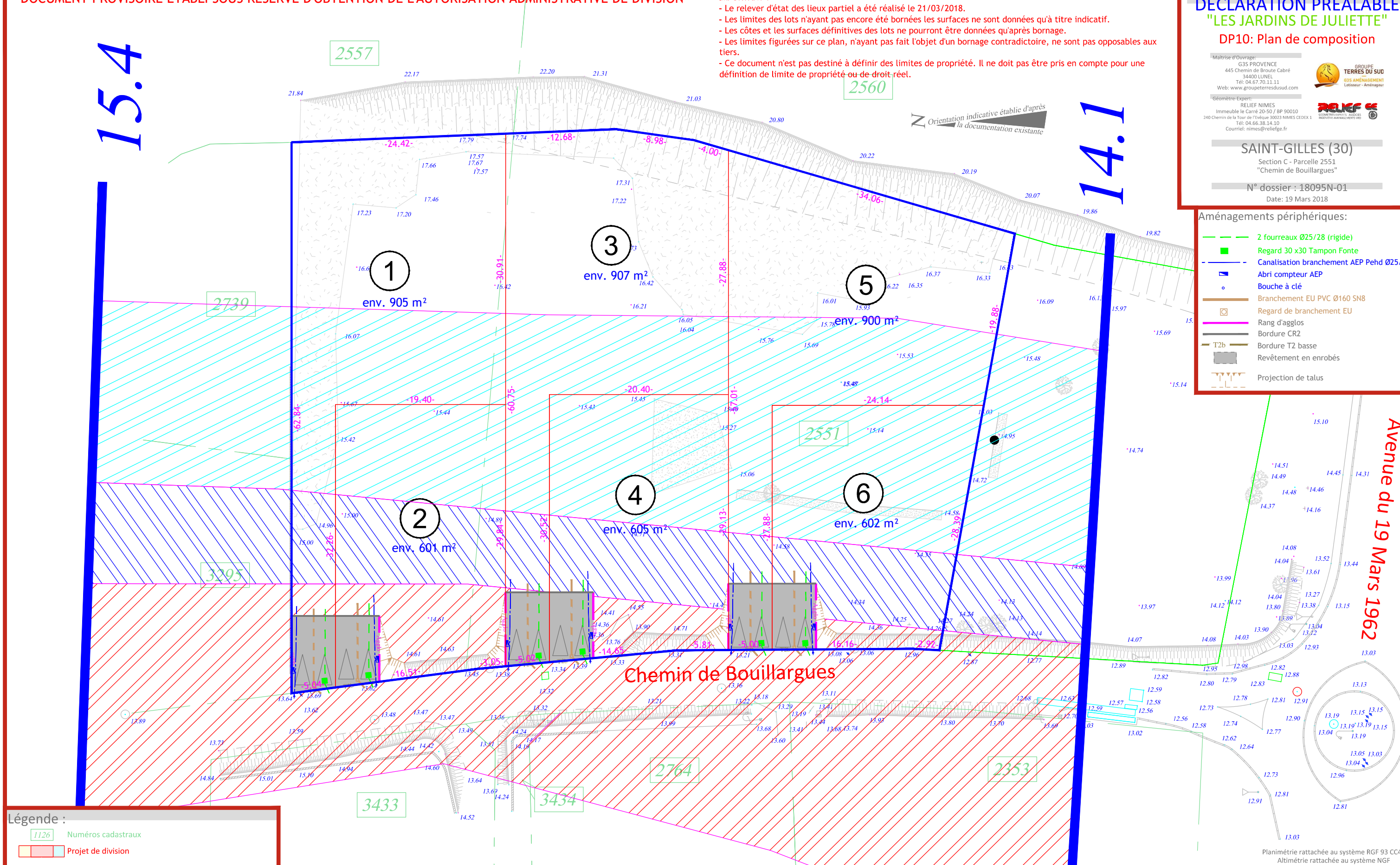
Date: 19 Mars 2018

**Aménagements périphériques:**

- 2 fourreaux Ø25/28 (rigide)
- Regard 30 x30 Tampon Fonte
- Canalisation branchement AEP Pehd Ø25/32
- Abri compteur AEP
- Bouche à clé
- Branchement EU PVC Ø160 SN8
- Regard de branchement EU
- Rang d'agglos
- Bordure CR2
- Bordure T2 basse
- Revêtement en enrobés
- Projection de talus

15.4

14.1



**Légende :**

- 1126 Numéros cadastraux
- Projet de division
- Application foncière issue des signes apparents de possession correspondant au périmètre de la déclaration
- Application fiscale issue du plan cadastral
- Proposition d'implantation des accès non clos (5m x 5m)
- Bâtiment
- Talus
- Etat des lieux
- Mur, muret

- Zone RU du PPRI
- Zone MU du PPRI
- Zone FU du PPRI

**Echelle : 1/400**

**Courte description du projet :**

- Projet de division foncière visant à créer six terrains à bâtir sans création d'espaces communs.
- Les lots nouvellement créés seront desservis depuis le "Chemin de Bouillargues" par l'intermédiaire d'accès privés non clos (les portails seront implantés en retrait pour sécuriser l'entrée/sortie des véhicules sur le "Chemin de Bouillargues").
- Le raccordement aux différents réseaux se fera sur la voie communale "Chemin de Bouillargues" sous réserve de la faisabilité technique et des avis qui seront émis.

Avenue du 19 Mars 1962